



Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION LE STATIONNEMENT N°205/2024

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 19/12/2024 par Monsieur WONG David de la société CITEOS – 1 passage des Beaumonts – 28000 CHARTRES

Considérant qu'en raison du déroulement de travaux de dépannage de l'éclairage public il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit ;

ARRETE :

Article 1^{er} : la société CITEOS est autorisée à occuper le domaine public pour des travaux de dépannage de l'éclairage public sur tout le territoire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure.

Le stationnement sera interdit sur la zone de travaux.

Article 2 : Le bénéficiaire devra mettre en place sur le chantier un panneau avertissant les automobilistes et les piétons.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise SADE.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

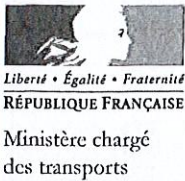
Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

Article 6 : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, l'entreprise CITEOS sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,
Le 19/12/2024

Le Maire,
Jacky GAULLIER





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : WONG Prénom : DAVID
Dénomination : CITEOS EURE ET LOIR Représenté par : N. CONEGERO
Adresse Numéro : 1 Extension : Nom de la voie : PASSAGE DES BEAUMONTS
Code postal 2 8 0 0 0 Localité : CHARTRES Pays : FRANCE
Téléphone 0 6 2 5 8 3 3 3 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : david.wong @ citeos.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TOUTE LA COMMUNE
Code postal 2 8 1 9 0 Localité : SAINT GEORGES SUR EURE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : DEPANNAGE ECLAIRAGE PUBLIC EN CAMION NACELLE
Date prévue de début des travaux : 0 6 0 1 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 1 0

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 1 0 Date de début de réglementation 0 6 0 1 2 0 2 5
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue 0 4
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : WONG Prénom : DAVID
Dénomination : CITEOS EURE ET LOIR Représenté par : N. CONEGERO
Adresse Numéro : 1 Extension : Nom de la voie : PASSAGE DES BEAUMONTS
Code postal 28000 Localité : CHARTRES Pays : FRANCE
Téléphone 06 25 83 33 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : david.wong @ citeos.com

Pièces jointes à la demande

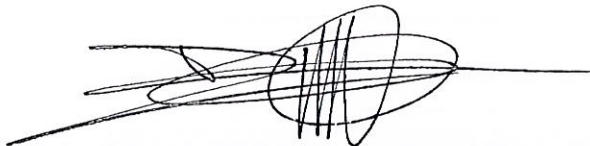
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 19 12 2024

Nom : WONG Prénom : DAVID Qualité : TECHNICIEN BE



citeos Eure et Loir
1, passage des Beaumonts
28000 CHARTRES
Tél. 02.37.34.40.39 - Fax 02.37.30.79.99
chartres@citeos.com